Saint-Roch.

LA BORNE ROUTIÈRE



NIVELLES
(Belgique – Brabant wallon),
Carrefour de la rue Henri
Pauwels et de la rue du Mont-

Cette borne cylindrique en pierre dont le sommet est légèrement conique mesure environ 50 cm de hauteur sans le socle. Elle se situe au point de rencontre de la route nationale 28 (Nivelles-Hal-Ninove) et d'une ancienne desserte de ferme. Jadis en position verticale, elle est aujourd'hui penchée par l'usure du temps ou à la suite d'un choc.

Un cercle est gravé en creux à mi-hauteur et peint en rouge, couleur qui identifie traditionnellement les routes nationales. Il ne porte pas de numérotation.

Par sa forme générale, cette borne qui date probablement de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle évoque, en plus petit, les bornes qui balisaient les routes royales de la fin de l'Ancien Régime. Il faut distinguer les bornes routières des poteaux indicateurs et des panneaux de signalisation.

Les poteaux indicateurs ont une longue histoire. Il existait déjà à l'époque galloromaine des stèles itinéraires mentionnant les directions à prendre et les distances à parcourir. Il faut cependant attendre la fin du XVIIIe siècle pour qu'apparaisse au carrefour des grands chemins le système des flèches directionnelles fixées au sommet d'un axe en bois ou en métal.

Les panneaux de signalisation, quant à eux, sont une création récente liée à l'expansion du trafic automobile du début du XXe siècle. C'est à ce moment que la décision est prise d'exprimer les interdictions par des plaques rondes et les avertissements par des plaques triangulaires bordées de rouge.

Les bornes qui jalonnent les routes ont pour fonction de les identifier, d'où la numérotation qui figure sur certaines d'entre elles. On en trouve dès la fin du XVIIe siècle. Elles rappellent les bornes milliaires échelonnées le long des chaussées gallo-romaines pour en dater la construction ou la réparation.